

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 24 janvier, le Conseil Municipal de Normanville dûment convoqué le 17 janvier, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Normanville sous la Présidence de Monsieur Philippe VIVIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Monsieur Philippe VIVIER
Monsieur Arnaud MABIRE
Madame Viviane HUYGHE
Madame Claudine COUVRAT
Madame Michèle LE ROUX
Madame Maryvonne DIVETOT
Madame Anne HEURTAUX
Madame Renée Paule SERVEAUX
Madame Nicole CAMILLERI
Monsieur Laurent ROUSSEL

ETAIENT ABSENTS EXCUSES

Monsieur Jean-Pierre COLLAS – Pouvoir à Philippe VIVIER
Monsieur Patrick LECLERC
Monsieur Sébastien GEORGES

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents ou représentés : 11
Nombre de membres votants : 11

oOo≈

La séance est ouverte à 20 h 30

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le compte rendu du 20 décembre 2018 est adopté à l'unanimité.

Kiosque

Compte rendu de la réunion du 18 janvier 2018,

Groupe scolaire

Clôture en cours de réfection. Il reste la mise en service des interphones.

Pont de l'Iton

Le conseil municipal valide le principe d'un trottoir normalisé (1.50 ml) coté amont.

Assainissement collectif

- **Allée des Oliviers (entreprise DLE-Ouest)** : à partir du 8 janvier pour une durée de 3 semaines, les informations-travaux ont déjà été distribuées aux riverains ;
- **Route de Louviers RD155 (entreprise DLE-Ouest)** : à partir du 8 janvier pour une durée de 3 à 4 semaines, reprise des tranchées d'assainissement sous RD depuis la zone achevée en décembre jusqu'à la hauteur du carrefour du chemin des Vignes. L'arrêt de bus sera déplacé en accord avec le Transurbain (arrêt déplacé un peu en amont) ;
- **Impasse de la vallée RD10 (SOGEA)** : à partir du 7 janvier pour une durée de 3 semaines, travaux de réseaux en route barrée. L'arrêt de bus sera reporté sur la zone de stationnement en entrée d'impasse ; info-travaux distribuée par SOGEA y compris courrier enquête branchements ;
- **Lotissement de la Pommeraie (SOGEA)** : à partir du 7 janvier, pose des réseaux et branchements d'assainissement ; info-travaux distribuée par SOGEA y compris courrier enquête branchements ;
- **Montée du Boulay Morin RD155 (SOGEA)** : l'entreprise SATER doit procéder au début janvier 2019 au contrôle de l'étanchéité du réseau et son inspection télévisée ; si les contrôles sont favorables, la signalisation de chantier et le balisage de sécurité le long de la route seront déposés très rapidement.
- **Impasse des acacias depuis le RD542 (CISE TP)** : reprise du chantier le 8 janvier pour achever l'extension des réseaux eaux usées et poser les boîtes de branchements EU.
- **Route d'Irreville RD10 et impasse des acacias** : pas de date encore annoncée pour le démarrage de cette séquence de chantier qui partira depuis le carrefour RD155 / RD10 et remontera jusqu'au carrefour RD10/impasse des acacias pour renouveler le réseau AEP et ses branchements et poser les nouveaux réseaux d'eaux usées et ses branchements ;
- **Lotissement les Prévostes (SAT et PICHON TP)** : à compter du 7 janvier pour une durée de 3 semaines environ, pose du nouveau poste de refoulement dans l'enceinte de la station d'épuration, et pose du réseau à travers le lotissement pour le raccorder sous la RD155.

► **DB2018.001 - Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (EN APPLICATION DE L'ARTICLE 3 – 1° DE LA LOI N° 84-53 DU 26/01/1984)**

Le Conseil Municipal ;

► Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

► Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 – 1° ;

► Considérant qu'il est nécessaire de recruter des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir surveillance et apprentissage de la nage à la piscine de la BA105

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

DECIDE : Le recrutement des agents contractuels dans le grade d'éducateurs des APS principal de 2^{ème} classe pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 4 mois (12 mois maximum pendant une même période de 18 mois) allant du 25 février 2019 au 1^{er} juillet 2019 inclus.

Ces agents assureront des fonctions d'éducateur APS à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 3h00 tous les lundis durant les périodes scolaires.

Ils devront justifier du BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF option activités de la natation

La rémunération des agents sera calculée par référence à l'échelon 2 de l'indice brut 399 indice majoré 362 du grade de recrutement.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Décision prise à l'unanimité

► **DB2018.002 - Acceptation remboursement ORANGE**

Le Conseil Municipal accepte l'encaissement du chèque de La Banque Postale de 32,30 €uros de ORANGE pour un remboursement sur la facture 02B132D805 du 19 novembre 2018.

► **DB2018.003 - Indemnité stagiaire.**

Le Conseil Municipal décide d'octroyer une indemnité aux stagiaires reçus par la commune pour un montant de 50 €uros hebdomadaires après avis favorable de son responsable hiérarchique à compter du 1^{er} janvier 2019.

Décision prise à l'unanimité

► **DB2018.004 - ATSEM Intégration Directe au 1^{er} mai 2019**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour l'intégration directe au 1^{er} mai 2019 de Valérie LEDOUX au Grade d'ATSEM. Madame LEDOUX est actuellement Adjoint d'Animation Principal.

Décision prise à l'unanimité

► **DB2018.005 - Création de poste - Adjoint Technique Territorial 2^{ème} classe**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour la création d'un poste d'adjoint technique territorial à compter du 1 mai 2019 – 3,75/35^{ème}

Ce poste est ouvert suite au départ en retraite de Colette MARIE.

Valérie LEDOUX reprenant le poste de Colette MARIE, il convient de recruter une personne pour les séances de garderie : 12 h-13 h / 16 h 15 – 18 h 30 effectuées auparavant par Valérie LEDOUX.

Décision prise à l'unanimité

► **DB2018.006 - Modification des horaires à compter du 1^{er} mai 2019**

- Vu le remplacement de Colette MARIE au 1^{er} mai 2019,
- Vu la demande d'intégration directe de Valérie LEDOUX au poste d'ATSEM au 1^{er} mai 2019 auprès du Centre de Gestion de l'Eure,
- Vu l'accord écrit de Valérie LEDOUX,
- Vu que la variation est inférieure à 10 %,

Les membres du Conseil Municipal donnent un avis favorable à cette modification :

AGENTS	DHS jusqu'au 1 ^{er} /09/2018	DHS au 1 ^{er} /05/2019
LEDOUX Valérie	29.14/35ème	28.20/35ème

Décision prise à l'unanimité

► **DB2018.007 - Remboursement suite au sinistre route de la Vallée du 31 juillet 2018 – M. DEBRIX**

Suite à l'accident du 31 juillet 2018, l'assurance MMA rembourse 1 365 euros, montant du devis de la Signalisation Routière pour la fourniture et la pose de 7 potelets.

Le Conseil Municipal accepte l'encaissement du chèque de 1 365 €uros.

Décision prise à l'unanimité

► **DB2018.008 - Remboursement suite au sinistre à la salle des fêtes du 30 juin au 1^{er} juillet 2018 – Location DESOLLE**

Le Conseil Municipal est informé du sinistre à la salle des fêtes de Normanville louée à Monsieur DESOLLE du 30 juin au 1^{er} juillet 2018 :

- Détérioration du bar de la salle des fêtes.

Après une déclaration faite auprès de l'assurance communale MMA, la commune a reçu un chèque de 524,68 €uros pour le remboursement partiel du sinistre : Chèque Société Générale de MMA n°0000165 du 27 septembre 2018. Le chèque a été encaissé.

- La commune vient de recevoir un solde de 75 €uros par chèque SG0000178.

Le Conseil Municipal accepte l'encaissement du chèque de 75 €uros.

Décision prise à l'unanimité

► **DB2018.009 - Remboursement Trésor Public – Taxe Foncière**

Le Conseil Municipal accepte l'encaissement du chèque 7278973 du Trésor Public de 22 €uros pour un remboursement partiel de la Taxe Foncière.

Décision prise à l'unanimité

COMPTE-RENDU

Commission EPN

Commission 1	ATTRACTIVITE
Commission 2	EAU
Commission 3	EQUILIBRE TERRITORIAL
Commission 4	VOIRIE/GESTION DES DECHETS
Commission 5	FINANCES

- ▶ EPN – PLUi - SCoT – Planning et réunions publiques,
 - ▶ SIEGE - Procès-Verbal réunion du 1er décembre 2018,
 - ▶ EPN - PV Conseil communautaire du 19 décembre 2018.pdf
 - ▶ EPN - Arrêté préfectoral du 28 décembre 2018 portant modification des statuts d'EPN avec MSAP et gestion des eaux pluviales urbaines
 - ▶ EPN- Exploitation et facturation de l'Eau et de l'assainissement au 1^{er} janvier 2019
 - ▶ Pst – SIVU Cap Nord Est
- PST délibérations : Modifications des statuts et Prise de compétence animation de la vie sociale,
- ▶ EPN Compte rendu 4ème commission du 14 novembre 2018,
 - ▶ EPN Compte rendu 3^{ème} commission du 29 novembre 2018.

COURRIER DU MAIRE

- ▶ Fin activité du Food Truck à Caër, près du Bar de la Vallée,
- ▶ Monsieur CASSOTI demande l'ouverture complète du Chemin des Vignes,
- ▶ RAGOT - Incident Impasse des Vignes.

QUESTION ET SUJETS DIVERS

- ▶ Demande de l'association Bien être et Amitié : Prix de la municipalité pour le salon de peinture le 23 et 24 mars 2019 – Les élus décident de remettre un bon d'achat de 100 € de chez Cultura au lauréat désigné par le Conseil Municipal,
- ▶ INSEE – Population Totale au 1^{er} janvier 2019 : 1122 habitants

Prochain Conseil Municipal le 28 février 2019
ONT SIGNE LE REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS :